

	Module A	Module B	Module C	CYN 1	CYN 2	CYN 3
Chien	Sans chien, "Sensibilisation du stagiaire"	2 à 18 mois maxi. "Développement harmonieux du chiot"	8 à 24 mois. "Débourrage et développement des qualités olfactives du chien"	dès 12 mois, Évaluation certificative pas avant 18 mois. 36 mois maxi.	Présence facultative au stage mais souhaitée.	Sans chien.
Volume horaire	15 heures bloquées	6 mois au plus	26 heures bloquées	40 heures bloquées + Formation continue de 6 mois	40h bloquées + 20 heures Formation Continue sur 6 mois	30 heures
Évaluation	Formative	Formative en continu	Certificative : 4 épreuves A: Secourisme canin B: Obéissance C: Franchissement D: Recherche ensevelie (1 étranger à l'insu avec motivation)	sur 40 heures: 3 épreuves : A: Connaissances générales, B: Engagement Opérationnel, C: Cas concrets - Formation en Continu de 6 mois puis Évaluation Certificative.	Certificative : 1 épreuve théorique suivi par une formation continue de 20 heures sur 6 mois maxi. 2 épreuves, Théorique et pratique.	Certificative : Théorique et pratique, 3 épreuves.
Public	12 au plus	Personnel concerné de l'unité	12 au plus	12 au plus	12 à 16	12
Pré-requis	Permis VL, Entretien de motivation avec CT Départemental ou Militaire.	Module A	Attestation de suivi de formation Module B	Titulaire attestation de réussite à la Préformation	CYN1 FOR1 MNG1, 3 ans d'ancienneté dans la spécialité, Inscrit sur Liste Opérationnelle	FOR2, CYN2 ou vétérinaire de Sécurité Civile, Inscrit sur Liste Opérationnelle
Lieu de formation condition	Centre de formation agréé DDSC	SDIS ou Unité militaire	Centre de formation agréé DDSC	Centre de formation agréé DDSC	Centre de formation agréé DDSC	Centre de formation agréé DDSC
Encadrement dirigé par équipe pédagogique Encadrt/Stagiaires	1 Conseiller Technique, 2 CU (1 pour 6 stagiaires)	Le binôme est placé sous tutorat d'un CT ou CU	1 Conseiller Technique, 2 CU (1 pour 6 stagiaires)	1 Conseiller Technique, CT et/ou CU (1 pour 4 stagiaires)	1 Conseiller Technique, CT et/ou CU (1 pour 4 stagiaires)	1 Conseiller Technique, CT et de formateurs spé (1 pour 4 stagiaires)
Diplôme / Attestation	Attestation de suivi de formation	Attestation de suivi de formation	Attestation de réussite	Diplôme	Diplôme	Diplôme
Jury			Président du jury, 1 responsable pédagogique, 1 véto, un CT non véto ou 1 CU	Présidé par directeur du centre agréé, ou son représentant, 1 responsable pédagogique, 2 CT dont 1 non véto, 1 CU	Président du jury, 1 resp pédagogique, 1 CT extérieur au stage, 1 représentant de la zone DSC.	Présidé par le Ministre de l'intérieur ou son représentant. Directeur du centre de formation, le resp pédagogique 2CT dont 1 non véto.
Recyclage				Tous les ans		Tous les 5 ans